

Tensions sur le contrat de gestion de la RTBF

Le travail parlementaire sur le renouvellement du contrat de gestion de la RTBF a démarré dans la douleur mardi.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

C'est parti pour la négociation du futur contrat de gestion de la RTBF. Le ministre des Médias Jean-Claude Marcourt (PS) a présenté hier au Parlement la note d'intention du gouvernement dans laquelle il précise l'étendue des missions de service public que devrait remplir la RTBF durant la période 2018-2022.

Après avoir évoqué le contexte dans lequel évolue la RTBF (baisse de la vision linéaire au profit du différé, vision à la demande, concurrence des géants du net Netflix, Amazon, etc., nouveaux formats, consommation mobile, convergence des médias), la note liste une vingtaine de lignes directrices.

Outre les missions traditionnelles — informer, cultiver, éduquer, divertir — on notera que «*les notions de médias, de chaînes et d'heures de diffusion perdront peu à peu de leur perti-*

nence lorsqu'il s'agit d'imposer des obligations à la RTBF: ce qui importe désormais, c'est que les contenus proposés, quelles que soient leur plateforme et leur heure de diffusion, atteignent les publics qu'ils sont censés atteindre.

La note revient à nouveau sur la nécessité de collaborer davantage avec les télévisions locales, la presse écrite, les producteurs indépendants (via une coentreprise qui produirait pour la RTBF et pour des tiers) mais aussi — c'est une nouveauté — avec les clusters et plateformes de R & D wallonnes et bruxelloises.

Elle devra participer à une plateforme de contenus non linéaires avec des partenaires européens et francophones publics. Afin de maximiser ses audiences elle devra distribuer ses contenus sur des plateformes de tiers (Netflix, Amazon...).

Faire plus avec moins?

La RTBF devra aussi augmenter ses productions propres et pourra créer de nouvelles chaînes, à l'instar du projet multimédia Media Z destiné aux 15-25 ans. Il lui faudra en outre

accentuer sa présence sur les médias sociaux. Enfin, un état des lieux est prévu à mi-parcours afin d'adapter le contrat, le cas échéant.

Côté financement, la note prévoit un statu quo et la stabilité du volume publicitaire. Cependant, le gouvernement évaluera la possibilité d'étendre les nouvelles pratiques publicitaires en fonction de la transposition de la future directive SMA. Rien par contre sur TF1 dont l'arrivée pourrait coûter plus de 12 millions (lire ci-contre). La RTBF pourrait donc devoir faire plus avec moins. Sauf si on revoit son mode de financement ou si elle développe des partenariats et monétise ses contenus.

Les députés ont commenté en sens divers sur cette note, pointant y compris, dans l'opposition, certains aspects positifs. Mais ils auraient surtout voulu poser quelques questions à Jean-Claude Marcourt. Celui-ci leur a répliqué qu'il ne répondrait pas car ce n'est pas prévu à ce stade dans le processus. «*Une attitude antidémocratique et irresponsable*», a dénoncé le député MR Olivier Destrebecq.

Du côté du ministre, on déplore ces accusations «populistes»: «*Il ne s'agissait que d'un échange de vues. Il va y avoir des consultations, un débat parlementaire, le ministre répondra*

alors aux questions en toute transparence», dit-on dans son entourage.

La suite devra être menée au pas de course car Jean-Claude Marcourt a diffusé sa note avec un mois de retard, au grand dam, là aussi, de l'opposition. Jeudi, le Parlement écouterait Jean-Paul Philippot. Suivront jusqu'à l'été une série d'auditions publiques: CSA, journalistes, syndicats, télévisions locales, RMB, éditeurs de journaux... Dans les quatre mois qui suivront, le Parlement remettra ses recommandations au gouvernement, qui entamera alors la négociation avec la RTBF.

«L'attitude de Jean-Claude Marcourt est irresponsable.»

OLIVIER DESTREBECQ
DÉPUTÉ MR À LA FÉDÉRATION
WALLONIE BRUXELLES

TF1 MARCOURT SOUTIENT PHILIPPOT

Interrogé en commission sur le dossier TF1, Jean-Claude Marcourt a renvoyé la patate chaude aux députés: «*Le Parlement doit se saisir de la situation de la RTBF et envoyer au gouvernement un certain nombre de lignes claires.*» Sous-entendu, c'est à lui de voir s'il faut **soit tailler dans les missions de service public, soit augmenter le volume de publicité, soit augmenter la dotation** pour contrer l'impact de l'arrivée de TF1 sur le marché belge. Le ministre des médias est même venu **au secours du pa-**

tron de la RTBF, Jean-Paul Philippot, qui était prêt à collaborer avec TF1 avant d'être désavoué par son conseil d'administration. «*Le traitement à son égard est injuste. Il défend corps et âme son institution*», estime-t-il. «*Jean-Claude Marcourt partage ainsi notre opinion*, ironise le député de l'opposition Ecolo Christos Doukouridis. *Nous préférons en effet un accord avec TF1 afin de limiter l'impact de son arrivée.*» «*Ce qui est piquant, c'est qu'il contredit même son président de parti*», susurre Olivier Maroy (MR). De fait, Elio Di Rupo avait énergiquement ferraillé contre la perspective d'un deal RTBF/RMB-TF1. **J.-F. S.**